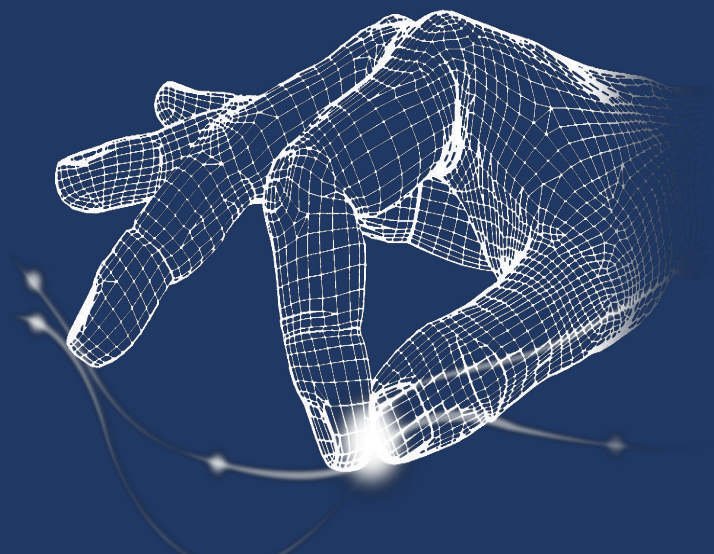


Journée de l'installation en médecine

Financer son installation et établir son budget

Antony Nicita
Expert Comptable
22 mai 2025



Etablir son budget

■ Trois étapes :

- ❑ Déterminer votre budget « investissements »
 - Le matériel médical
 - Le matériel informatique et de bureau
 - Les aménagements immobiliers
 - L'achat de la patientèle, le cas échéant

- ❑ Déterminer vos besoins afin de connaître vos charges d'exploitations
 - La location de l'immobilier et du mobilier
 - Les charges de personnel
 - Les autres services et charges externes

- ❑ Estimer vos ressources
 - Le montant des honoraires facturés (exemple : 4800 actes pour 160.000 € de recettes)
 - Les autres prestations : Contrat de collaboration, autres produits perçus de la CPAM, subventions

Etablir son budget

■ Les recettes :

□ Le montant des honoraires facturés :

- Moyenne de 4800 actes par an.
- Représente, pour une année en tenant compte de 9 semaines de congés et de 1 semaine de formation :
 - 114 actes par semaines (42 semaines)-> Soit 28 actes par jours pour une semaine de 4 jours
- En retenant une moyenne de 30 € par consultation, les recettes générées sont égales à 13.500 € par mois soit 160.000 € par an.

Etablir son budget

■ Les charges d'exploitation :

Libellé	Montant	%
Achats	1 000	0,8%
Charges de personnel + charges sociales	PM	PM
Secrétariat téléphonique	7 800	6,5%
CET	600	0,5%
Autre impôts	800	0,7%
Contribution Sociale Généralisée déductible	3 900	3,3%
Loyers et charges locatives	7 200	6,0%
Location de matériel et de mobilier	1 800	1,5%
Autres charges TFSE	1 000	0,8%
Prime d'assurances	800	0,7%
Frais de véhicule	6 500	5,4%
Charges sociales obligatoires et facultatives	17 000	14,2%
Fournitures de bureau et de documentation	2 500	2,1%
Autres frais divers de gestion	1 500	1,3%
Dotation aux amortissements	1 600	1,3%
Frais financiers	400	0,3%
Total des charges d'exploitation	54 400	45,3%

Etablir son budget

■ La déductibilité des charges

- ❑ Toutes les dépenses engagées sont déductibles tant qu'elles se rattachent directement à l'activité exercée :
 - ✓ Les loyers ;
 - ✓ Les fournitures ;
 - ✓ Les charges de personnel et les charges sociales
 - ✓ Les intérêts des emprunts
 - ✓ Les frais de formation etc
- ❑ Des dépenses forfaitaires sont possibles :
 - ✓ Frais de blanchissage,
 - ✓ Indemnités kilométriques si usage du véhicule personnel
 - ✓ Abattement forfaitaire entre 2% et 5% en fonction
- ❑ Les dépenses d'investissement permettent d'enregistrer un « amortissement comptable » sur la durée d'utilisation du bien.

Etablir son budget

■ L'excédent disponible :

Libellé	Montant	%
Recettes estimée	120 000	100,0%
Charges d'exploitation	54 400	PM
Excédent	65 600	54,7%
Emprunt, capital à rembourser (<i>exemple</i>)	12 000	10,0%
Résultat disponible	53 600	44,7%

□ Point de vigilance :

- ✓ Déterminer l'excédent d'exploitation ;
- ✓ Connaître le montant des remboursements d'emprunt ;
- ✓ Anticiper les régularisations de charges (Urssaf et retraite)
- ✓ Adapter sa rémunération en fonction de ces trois points

Etablir son budget

■ Business plan pour une reprise :

- ❑ Achat d'un bien professionnel : Il s'agit d'un bien affecté au patrimoine de votre entreprise et donc affecté à l'exercice de l'activité. Il peut s'agit :
 - Ordinateur, mobilier de bureau, le matériel médical
 - Achat de la patientèle
 - Local professionnel et / ou ses aménagements
 - Le véhicule
 - Les parts sociales de société

- ❑ Conseils
 - ✓ Etablir plusieurs devis sur l'acquisition des biens professionnels
 - ✓ Se faire conseiller pour la valorisation des parts sociales de société
 - ✓ Apprécier sa capacité d'emprunt et la mettre en relation avec la trésorerie dégagée par l'activité
 - ✓ Envisager les autres solutions de financement (crédit bail ou LLD) pour le matériel médical ou le véhicule

Etablir son budget

■ Business plan pour une reprise :

□ Valorisation de la patientèle :

- Dépend des conditions d'exercice (structure médicale, clinique)
- Dépend de la spécialité plus ou moins réglementées

□ Constats :

- Une valorisation en l'état assez faible, sauf exception, qui se situe en moyenne entre 0% et 20% des recettes
- La notion de valeur patrimoniale de plus en plus aléatoire

Statistiques et moyennes

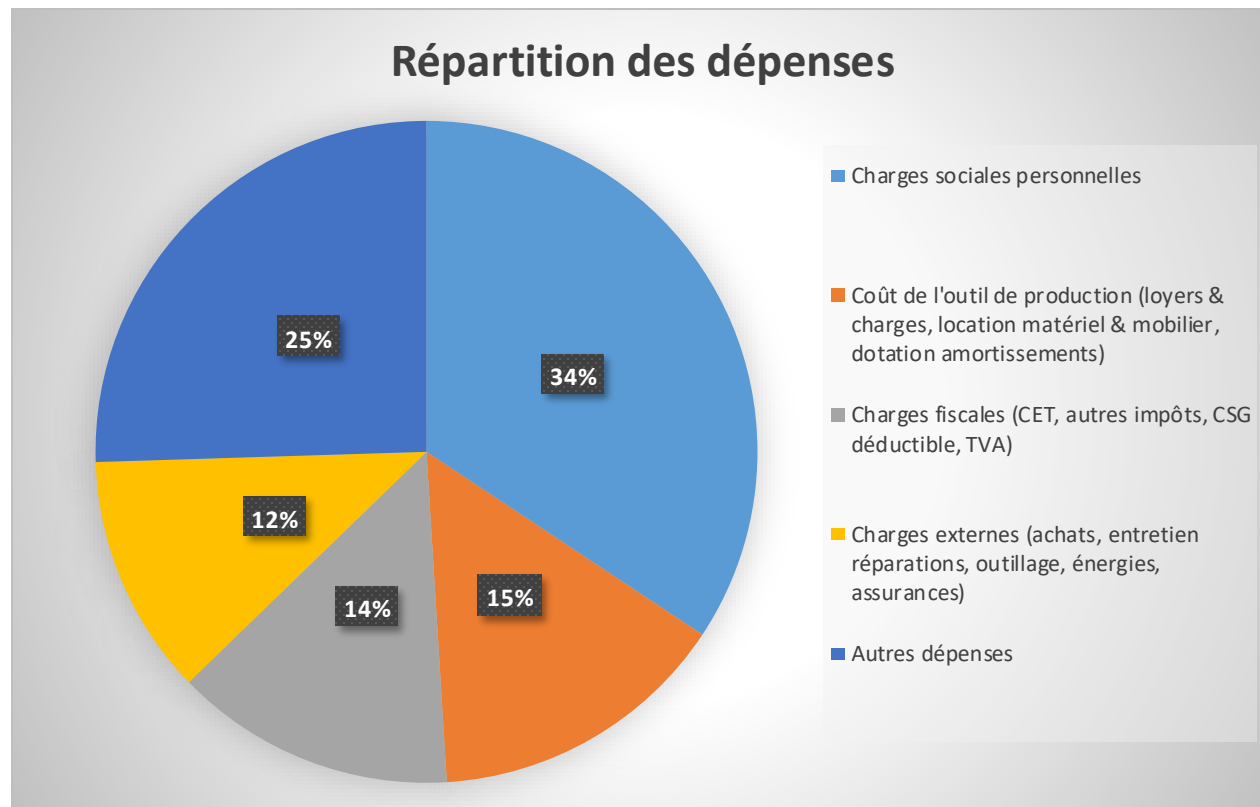
■ Statistiques des médecins généralistes - 2023

TRANCHES DE RECETTES EN K€	Moyenne générale		≤ 118,1		> 118,1 ≤ 155,6		> 155,6 ≤ 203,5		> 203,5	
Effectif (nombre de professionnels)	7211	%	1 803	%	1803	%	1803	%	1802	%
Recettes encaissées	181,2	107,54	95,6	100,00	150,5	100,00	190,5	107,32	288,1	100,00
Débours payés	0,1	0,06			0,1	0,07	0,1	0,06		
Honoraires rétrocédés	12,6	7,49	8,7	10,00	12,9	8,38	12,9	7,27	15,9	5,84
MONTANT NET DES RECETTES	168,5	100,00	86,9	100,00	137,5	100,00	177,5	100,00	272,2	100,00
Achats	1,1	0,65	0,6	0,69	1,0	0,73	1,1	0,62	1,8	0,66
Salaires nets	4,9	2,91	1,8	2,07	3,9	2,84	5,1	2,88	8,6	3,16
Charges sociales	2,6	1,54	1,0	1,15	2,1	1,53	2,8	1,58	4,7	1,73
Charges de personnel	7,5	4,45	2,8	3,22	6,0	4,38	7,9	4,45	13,3	4,89
C.E.T.	0,7	0,42	0,6	0,69	0,7	0,51	0,7	0,39	0,8	0,29
CSG déductible	7,2	4,27	3,5	4,03	5,8	4,22	7,7	4,34	12,0	4,41
Autres impôts	1,3	0,77	0,6	0,69	1,0	0,73	1,4	0,79	2,1	0,77
Impôts et taxes	9,2	5,46	4,7	5,41	7,5	5,45	9,8	5,52	14,9	5,47
Loyers et charges locatives	8,0	4,75	5,8	6,67	8,0	5,82	8,3	4,68	9,7	3,56
Autres locations	2,1	1,25	2,0	2,30	1,8	1,31	2,0	1,12	2,6	0,96
Honoraires	2,8	1,66	2,0	2,30	2,7	1,96	2,9	1,63	3,7	1,36
Primes d'assurance	1,1	0,65	0,9	1,04	1,0	0,73	1,1	0,62	1,3	0,48
Autres T.F.S.E	5,0	2,97	3,5	4,03	4,9	3,56	5,4	3,04	6,3	2,31
Frais de déplacement	5,7	3,38	3,8	4,38	5,1	3,71	5,9	3,32	8,2	3,01
Charges sociales personnelles	26,6	15,79	14,4	16,58	22,7	16,51	29,1	16,39	40,3	14,81
Fournitures de bureau et téléphone	3,3	1,96	2,3	2,65	3,2	2,33	3,5	1,97	4,3	1,58
Autres frais divers de gestion	2,5	1,49	1,9	2,19	2,3	1,67	2,6	1,46	3,1	1,14
Dotation aux amortissements	1,7	1,01	1,3	1,50	1,5	1,09	1,8	1,01	2,5	0,92
TOTAL DES CHARGES	58,8	34,90	37,9	43,61	53,2	38,65	62,6	35,27	82,0	30,12
Produits financiers										
Frais financiers	0,4	0,24	0,2	0,23	0,3	0,22	0,4	0,23	0,5	0,18
Résultat financier	-0,4	-0,24	-0,2	-0,23	-0,3	-0,22	-0,4	-0,23	-0,5	-0,18
Gains divers	5,9	3,50	6,3	7,25	6,2	4,51	5,7	3,21	5,4	1,99
Pertes diverses	0,2	0,12	0,1	0,12	0,1	0,07	0,2	0,11	0,2	0,07
BENEFICE	97,2	57,65	46,9	53,97	75,6	54,98	101,2	57,01	164,9	60,58

Statistiques et moyennes

■ Répartition des dépenses

Les charges, hors rétrocessions d'honoraires, sont réparties en 5 volets en fonction de leur importance par rapport au total des dépenses.



Création ou reprise d'une patientèle

■ Pourquoi recourir à un expert-comptable

- ✓ Mis à disposition du logiciel comptable et outils digitaux
 - ✓ Conseils personnalisés en fonction des besoins et de la situation patrimoniale et personnelle
 - ✓ Etablissement des déclarations fiscales obligatoires conformément aux règles en vigueur
- Pour vous permettre de vous concentrer sur l'essentiel, votre activité

Avez-vous des questions ?

Antony Nicita

Expert-comptable et Commissaire aux comptes

Cabinet 146

Rue Laurendeau

80000 Amiens

06 15 34 37 58

antony@cabinet146.fr